VILLE DE BAUVIN

COM@BAUVIN

Juin 2019
N°27



Budget 2019

Pages 6 & 7

Pages 3 à 5
Retour en images

Pages 8 & 9
Santé

Page 10
Restauration Scolaire

Sommaire

Edito	p 2
Retour en images	p 3 à 5
Budget 2019	p 6 & 7
Santé	p 8 & 9
Restauration scolaire	p 10
Infos diverses	p 11 à 13
Associations	p 13 & 14
Bien-être	p 15
Commerces	p 15
Agenda	p 16

PUBLICATION

Louis-Pascal LEBARGY
Carole VERRIER
Commission information & communication
- Alain BERNARD
- Valérie COASNE
- Laurent COUTTE
- Daniel EDOUIN
- Maryline PENNEQUIN
- Nordine TOUCHI

SERVICE COMMUNICATION

communication@villedebauvin.fr
03.20.18.11.11

Imprimerie Hechter - Vendin-les-Béthune - Ne pas jeter sur la voie publique



Louis-Pascal LEBARGY

Edito \\

Chères Bauvinoises, chers Bauvinois,

En avril, le conseil municipal a voté le budget de l'année. Nous vous en présentons ici quelques chiffres et quelques travaux réalisés ou en cours. Ce budget est un budget serré. Nous avons décidé de rester dans les mêmes enveloppes que celles inscrites au budget 2018 en ce qui concerne la section de fonctionnement. Je vous laisse découvrir, dans les pages qui suivent, les dépenses d'investissement décidées pour cette année. Les « grincheux » habituels trouveront que ce n'est pas suffisant mais je n'aurai qu'une réponse à leur donner : « Avec l'argent des autres, ce n'est jamais cher ! ». Et, soucieux de vos deniers, j'ai proposé au conseil municipal, comme les années précédentes, de ne pas augmenter les taxes locales.

Mais, l'actualité du moment est, bien sûr, la fusion avec la MEL. Monsieur le Préfet l'a décidée à la mi-janvier. Je reste persuadé, avec mes deux collègues d'Allennes-les-Marais et de Carnin, qu'une telle décision méritait le temps de la réflexion et surtout du temps pour faire tous les calculs nécessaires pour forger des conclusions précises et sans appel.

Car il ne suffisait pas de montrer aux contribuables des chiffres qui allaient les avantager, il fallait, comme nous le réclamons depuis octobre 2018, avoir tous les chiffres précis en main afin de pouvoir faire des simulations budgétaires pour 2020, 2021 et 2022, simulations qui auraient permis de connaître les incidences sur les finances de chaque commune. Car c'est bien là qu'il va y avoir un problème dès 2021… sur les budgets de certaines communes pas très riches, comme la nôtre…

ILS nous avaient parlé d'un accord pour une reprise des emprunts de la CCHD par la MEL à hauteur de 95% : à l'arrivée, cette reprise tournera autour de 81%... Nous allons donc devoir supporter une reprise d'emprunts plus importante que ce qui était avancé à la présentation de l'entrée «idyllique» dans la MEL…

ILS mettaient en avant que nous aurions touché une dotation de solidarité communautaire qui attribuerait à chaque commune 20 à 22 € par habitant (même là nous n'avons pas le chiffre exact !) mais ILS ne savaient pas eux-mêmes que celle-ci viendrait en compensation des pertes de dotations que nous touchons aujourd'hui… Nous ne sommes même pas sûrs, et eux non plus du reste, qu'elle viendra compenser les pertes qui vont affecter nos budgets…

C'est ce que nous avons essayé de LEUR expliquer depuis le mois d'octobre. Actuellement nous ne sommes pas très riches et, par conséquent, l'Etat nous aide avec la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, la dotation de solidarité rurale et le fonds national de péréquation. En intégrant une structure « riche », nous allons, du jour au lendemain, être considérés comme plus « riches » qu'aujourd'hui. Vous avez compris alors, ce qui va arriver : nous toucherons moins de dotations de l'Etat et nous devrons faire autant, voire plus, avec moins de moyens.

Il sera par conséquent impératif de poursuivre notre gestion rigoureuse, réfléchie et responsable, afin d'éviter de compenser ces pertes de dotations par l'augmentation de nos taux d'imposition locale. Vous pouvez compter sur moi.

Le Maire, Louis-Pascal LEBARGY

Retour en images

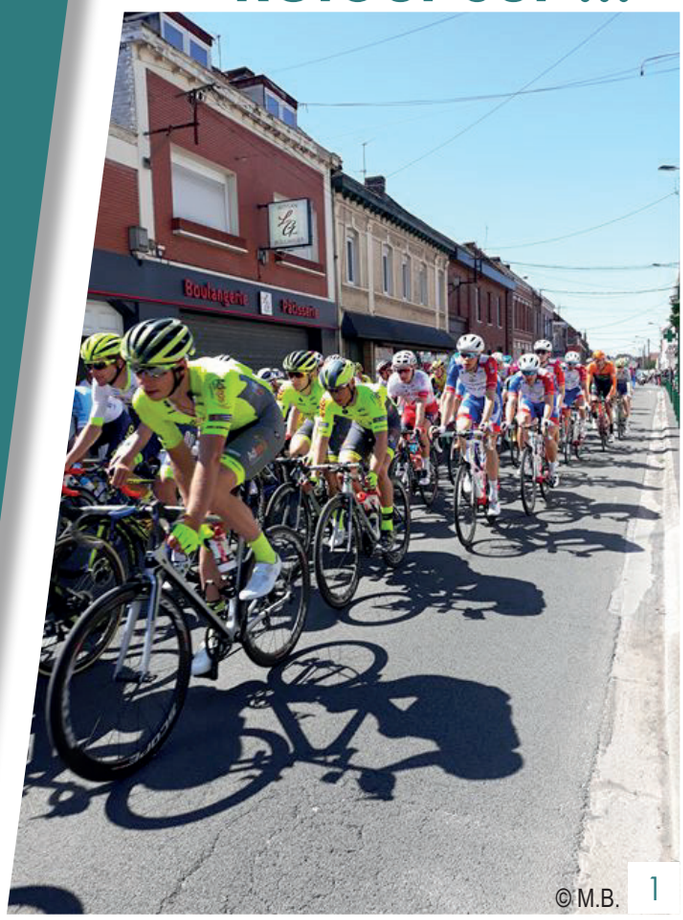
Un retour *non exhaustif* sur les derniers événements de la commune

1 *14 mai* - Les Quatre Jours de Dunkerque-Grand Prix des Hauts de France

2 *12 mai* - Route du Louvre - Edition 2019

3 *11 et 12 mai* - Camp Militaire *(avec la participation de Oliver Group)*

Retour sur ...



© M.B. 1


© D.E. 2


© J-P.S. 3

Retour en images *(suite)*

4 *3 mai* - Vernissage de l'exposition de Patricia BOUCART

5 *1er mai* - Défilé - Fête du travail

6 *28 avril* - Journée Nationale des déportés - Hommage aux enfants d'Izieu et à leurs éducateurs

7 *28 avril* - Banquet des aînés

8 *26 avril* - Réunion des nouveaux arrivants

9 *22 avril* - Chasse aux oeufs

10 *14 avril* - Voyage à PAIRI DAIZA organisé par la Commission Animation

11 *8 mars* - Vernissage de l'exposition de Gilda MARTINS «Femmes d'ici et d'ailleurs»

12 *1er mars* - Portes ouvertes à la cantine des Peupliers

13 *1er février* - Vernissage de l'exposition de Denis BRUNELLE

14 *8 au 17 janvier* - Classes de Neige à Châtel pour les classes de CM2 de l'école FERRY *(Séjour organisé par la CCHD)*



4



7



10



13



© D.E. 5



6



© D.E. 8



© D.E. 9



© C.V. 11



12

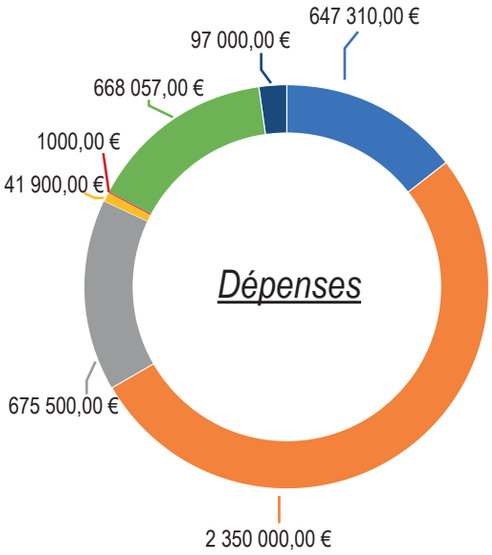


© D.E. 14

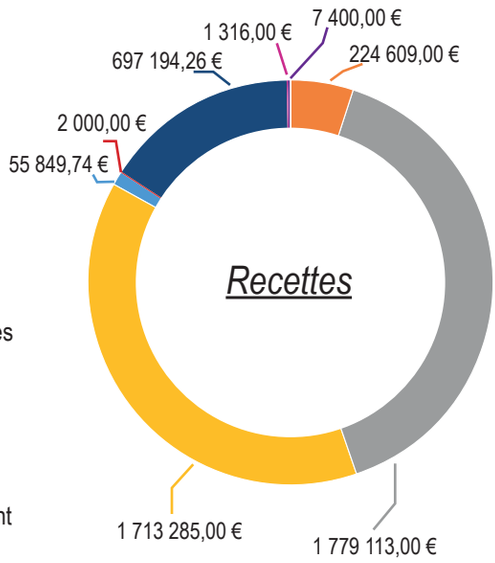
Budget

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement représente, pour l'année 2019, un montant global de **4 480 767,00 €** tant en dépenses qu'en recettes, le budget devant être réglementairement équilibré.
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses qui assurent le fonctionnement au quotidien des différents services municipaux et des prestations proposées à la population.
L'essentiel des recettes provient des dotations versées par l'État, le produit des impôts ainsi que les recettes correspondant au règlement des prestations proposées : restauration scolaire, accueils de loisirs, garderie, locations de salles, …



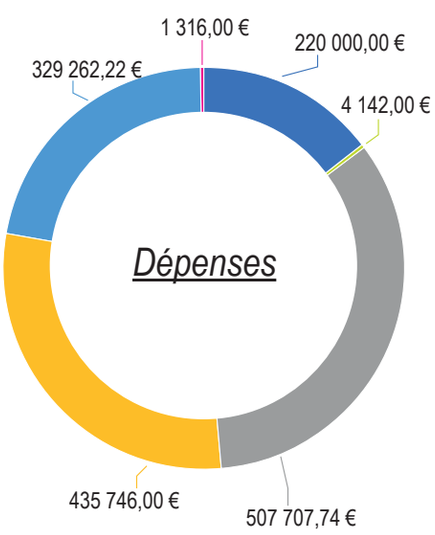
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 023 - Virement à la section d'investissement
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections



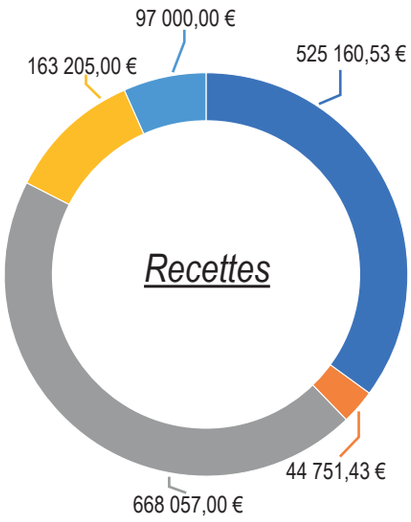
- 013 - Atténuation de charges
- 70 - Produits des services et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 77 - Produits exceptionnels
- 002 - Résultat reporté
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Section d'investissement

La section d'investissement représente un montant global de **1 498 173,96 €** tant en dépenses qu'en recettes.
L'essentiel des dépenses de cette section, regroupé sous les termes «immobilisations incorporelles et corporelles», correspond à la réalisation de travaux ou à l'acquisition de biens mobiliers (matériels et équipements divers) ou immobiliers.
L'essentiel des recettes de cette section provient de dotations et du virement de la section de fonctionnement (capacité d'autofinancement).



- 16 - Emprunts et dettes assimilés
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours
- 001 - Déficit d'investissement reporté
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

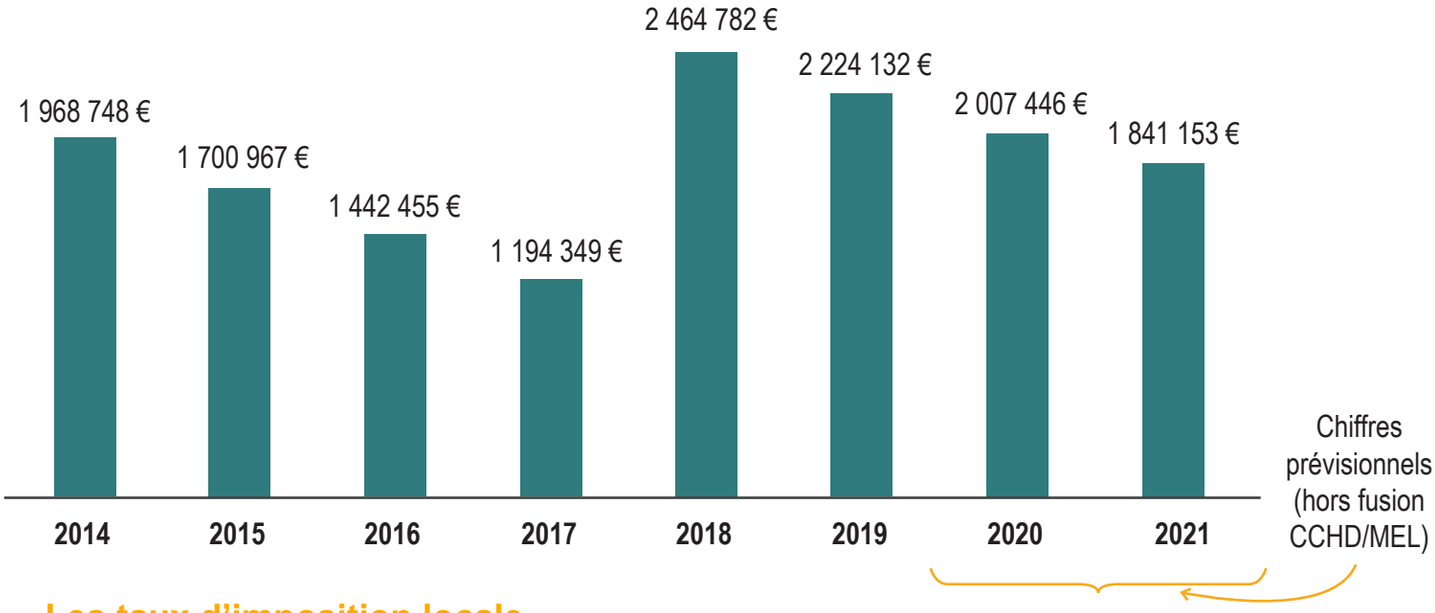


- 10 - Dotations, fonds divers
- 13 - Subventions d'investissement reçues
- 021 - Virement de la section de fonctionnement (recettes)
- 024 - Produits des cessions d'immobilisations (recettes)
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Au titre des travaux pour 2019, on peut citer notamment les travaux à la mairie annexe (maçonnerie et réfection de la toiture), les travaux de désamiantage et de toiture aux vestiaires du stade Gossart, le relamping de la salle Pierre Legrain. De plus, des travaux d'entretien sont prévus dans les différentes écoles de la commune (mise aux normes des tableaux électriques, pose de transmetteurs, ...).
A noter qu'une subvention de l'Etat dans le cadre de La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les travaux de réfection des toitures a été obtenue (63 646,82 €) pour les bâtiments suivants : mairie annexe, vestiaires du stade Gossart, Union Bauvinoise, mairie, salle des fêtes, restaurant scolaire, salle Pierre Legrain.

La dette communale

Le capital restant dû au 1er janvier de chacune des années s'établit comme suit :

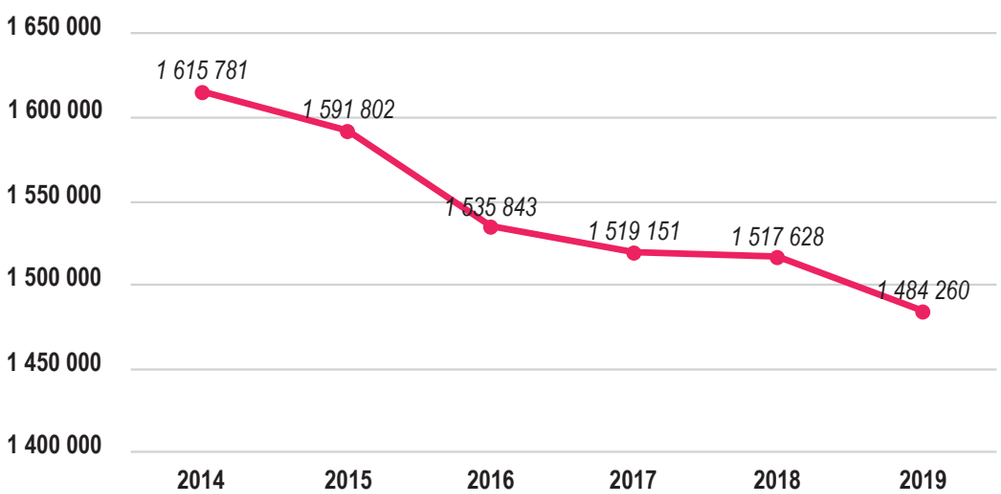


Les taux d'imposition locale

Depuis l'exercice 2014, **les taux d'imposition locale n'ont pas subi d'augmentation**.

	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Taux proposés pour 2019	Produits correspondants
Taxe d'habitation	3 790 000 €	20,72%	785 288 €
Taxe foncière (bâti)	2 540 000 €	21,60%	548 640 €
Taxe foncière (non bâti)	18 600 €	96,26%	17 904 €
		Total	**1 351 832 €**

Tableau récapitulatif des dotations de l'Etat



2014/2019
-131 521€

Liste des professions médicales à Bauvin

(par ordre alphabétique)

Liste des professionnels de santé connus en mairie à la date d'impression.
Si vous êtes un professionnel de santé ne figurant pas sur cette liste, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie.

Numéros d'urgence

Médecin de garde : 03.20.33.20.33
Urgences médicales : 15 ou 112 depuis un portable
Pompiers : 18
Police et gendarmerie : 17

Dentiste

M. VENDEL JULIEN
Tél : 03 20 85 48 48
92 RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

Ergothérapeute

Mme ROMBAUT Sandrine
Tél : 06 67 47 80 65
52 RUE FERRER
59221 BAUVIN

Généralistes

M. DEMEY JEAN PHILIPPE
Tél : 03 20 58 97 97
22 Bis RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

Mme SION NATHALIE
Tél : 03 20 58 97 97
22 RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

M. SKOLSKI JAROSLAW
Tél : 03 20 58 97 97
22 Bis RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

Infirmiers - Infirmières

Mme ARNOUT MARIE LAURE
M. LEFEBVRE CHRISTIAN
M. VANDAMME MARC
Tél : 03 20 85 56 35
77 RUE DE LA GARE
59221 BAUVIN

M. DELEPLACE JULIEN
M. TAHON KENNY
Tél : 06 31 21 87 76
16-18 RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

M. LEFEBVRE CEDRIC
M. LOUVET LUDOVIC
Tél : 06 15 53 79 30
4 RUE GHESQUIERE
59221 BAUVIN

Mme LUKSCH TIPHAINE
Mme VERLYNDE ASTRID
Tél : 06 49 88 41 80
73 RUE DE LA GARE
59221 BAUVIN

Infirmiers - Infirmières (suite)

Mme STRADY EMILIE
Mme TELLIER DOMINIQUE
Tél : 06 76 86 89 86
73 RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

Masseurs-kinésithérapeutes

M. CATELLE PIERRE-LOUIS, Mme DENIS MANON, M. FAUVERGUE MAXIME, M. KOCIK BERTRAND, M. MARIEN LAURENT, M. VERTUEUX THEO, M. ZUK DIT PYLYP THIERRY
Tél : 03 20 86 61 51
16-18 RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

Orthophonistes

Mme AMMAR CHEVALIER ESTELLE
Mme MARCHAND EMILIE
Mme MASSELOT ANNE
Mme PLICHON DALLE STEPHANIE
Tél : 03 20 86 62 01
52 RUE FERRER
59221 BAUVIN

Ostéopathe

M. DELEAN JEAN-CHARLES
Tél : 06.80.43.30.35
92 RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

Pédicures-podologues

Mme CARPENTIER METAY VALERIE
Tél : 03 20 86 81 89
73 RUE DE LA GARE
59221 BAUVIN

M. HAZE WILLIAM-OLIVIER
Tél : 06 98 27 05 88
16-18 RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

Sophrologie

Mme KEHL ISABELLE
Tél : 06.07.86.82.62
13 SENTIER DE LA GARE
59221 BAUVIN

Pharmacies

PHARMACIE LES TILLEULS
Tél : 03 20 85 64 01
62 RUE DE LA GARE
59221 BAUVIN

PHARMACIE PATOIR
Tél : 03 20 86 73 57
53 RUE JEAN JAURES
59221 BAUVIN

Restauration scolaire

La Saison des Chefs

A l'occasion de la saison des chefs, le Chef Christophe CHOMBART et Api Restauration ont proposé à vos enfants, le 18 mars dernier, un menu réalisé en collaboration avec les artisans locaux.

Entrée
Terrine bauvinoise (Traiteur Au fin Gourmet Charolais)

Plat
Sauté de bœuf bauvinois aux endives (ferme des marronniers à Bauvin) et sa pomme de terre gratinée (ferme de Monsieur et Madame BEGHIN à Bauvin)

Dessert
Gâteau aux pommes locales et Carambar®

Pain (Boulangerie au Palet de Dame)





Mon Restau Responsable®

Mon Restau responsable® est une démarche créée et co-portée par le réseau Restau'co et la Fondation pour la Nature et l'Homme.

Cet outil permet de garantir une restauration collective de qualité et respectueuse de l'environnement.

Pour obtenir ce label, il faut respecter 4 étapes :

Etape 1 : L'auto-évaluation, c'est-à-dire répondre à un questionnaire permettant d'évaluer la situation actuelle.

Etape 2 : La visite technique. Un responsable d'un autre restaurant du réseau Mon Restau Responsable® visite notre restaurant collectif et nous prodigue ses conseils sur les bonnes pratiques.

Etape 3 : Le choix des pistes d'amélioration. L'équipe de restauration composée d'élus, d'employés du site et de membres d'API Restauration, se réunit pour choisir collectivement les pistes d'amélioration, qu'elle devra mettre en place dans un délai de 6 mois à 2 ans.

Etape 4 : La séance publique d'engagement. Le restaurant invite des acteurs locaux pour rendre publics ses engagements. Dès lors, il peut utiliser la marque Mon Restau Responsable®. Son attribution sera réexaminée ensuite régulièrement. Celle-ci aura lieu le 6 juin au restaurant.

\\ Infos diverses

Travaux



École Les Perce-Neige :
Travaux de peinture réalisés par nos services: au niveau du dortoir (février) et des sanitaires (vacances de Pâques).

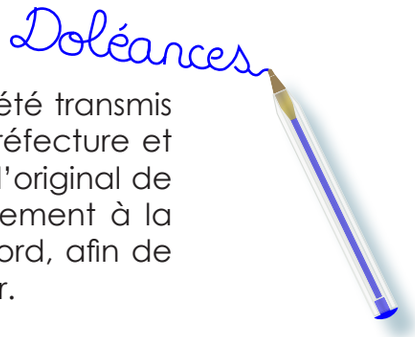
Travaux au stade Jean Baptiste Gossart :
Le désamiantage de la toiture du bâtiment est prévu en juin (17 410,00€ HT). Puis, une nouvelle toiture sera posée (courant juin/juillet : 45 587,57€ HT).

Mairie annexe :
Réfection de la maçonnerie sous les chéneaux (22 008,00€ HT), changement de ces derniers et des tuyaux de descente (16 118,13€ HT).

Rue Jean Jaurès :
Après la réfection du trottoir par la CCHD (2ème semestre 2019), la pose des potelets et des barrières de la Salle des Fêtes à l'intersection de la Rue Louis Dorlez et de la rue de la gare aura lieu.

Salle Pierre Legrain :
Les travaux de relamping de la salle Pierre Legrain sont en cours de planification (montant initial du marché : 36 173,10€ HT).

Cahier de doléances



Le cahier de doléances ouvert précédemment en mairie a été transmis à la préfecture. Il a été photocopié par les services de la préfecture et adressé pour traitement à la mission du Grand Débat. Aussi, l'original de ce document, ainsi que les cahiers citoyens transmis directement à la mission vont être versés aux archives départementales du Nord, afin de permettre au plus grand nombre d'entre nous de les consulter.

Paiement cantine / centres

Afin d'améliorer le suivi de la facturation des diverses régies en conformité avec les consignes édictées par la Trésorerie d'Annœullin, le respect de la période de règlement est devenu impératif. **Aussi, vous pouvez retrouver sur vos factures la date limite de règlement.**

Concernant les inscriptions aux centres de loisirs, retrouvez à chaque période, les documents d'inscription sur le site de la ville (www.villedebauvin.fr), onglet Jeunesse et sports > accueils de loisirs > démarches administratives
De plus, vous trouverez également le dossier de l'enfant. Ce dernier est à remplir lors d'une primo inscription dans l'année.

Zone de gestion différenciée

La gestion différenciée des espaces publics verts et naturels s'inscrit dans les principes du développement durable.
Dans un premier temps, certaines «zones herbeuses» ne seront plus tondues afin de favoriser la biodiversité à ces endroits.

Différents enjeux découlent de cette démarche :

Des enjeux environnementaux
* Préserver et enrichir la biodiversité des espaces naturels
* Préserver le tronc des arbres
* Gérer les ressources naturelles : valorisation des déchets verts, économie de la ressource en eau…

Des enjeux économiques
* Faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes dues à l'augmentation des surfaces
* Optimiser les moyens humains, matériels et financiers
* Maîtriser le temps des travaux
* Adapter le matériel (faucheuse, …)

Ainsi, dans la commune, certains espaces seront en gestion différenciée :



* Étang du Riez à Vanneaux
* Parc en face de l'école Les Coquelicots (Résidence Guy Mollet)
* Espace vert situé à côté de la salle Pierre Legrain (Verger partagé)
* Une partie du parc Bérégovoy
* Gare (à côté du local à vélo)
* Sentier des courants et ancien terrain de pétanque(Résidence Jules Sauvage)



Zone de gestion différenciée - Résidence Jules Sauvage

BAUVIN s'engage auprès de la gendarmerie dans l'opération «Participation Citoyenne»



OPERATION PARTICIPATION CITOYENNE

Je suis vigilant !

POPULATION → **MAIRIE** → **GENDARMERIE**

L'opération «Participation Citoyenne», c'est l'engagement des habitants d'une même aire géographique (quartier, lotissement, résidence, village) dans une démarche collective visant à accroître le niveau de sécurité du secteur.

Les habitants sont sensibilisés à l'accomplissement d'actes élémentaires de prévention, comme la surveillance des logements inhabités, une vigilance accrue à l'égard des comportements et évènements suspects, l'acquisition du réflexe de signalement aux autorités compétentes de tout fait anormal.

Les informations ainsi portées à la connaissance des autorités compétentes permettent une intervention ciblée des forces de sécurité.

Rencontre d'information avec la Gendarmerie Nationale
Le 15 juin 2019
A 10H00
Salle DUFOUR

\\ Associations



La chronique du temps passé par Part'Age

Bonjour Alfred ! Racontez-nous comment vous êtes devenu un Bauvinois grâce à Elyse !

« Je suis natif de Herrin et j'ai vu Bauwin pour la première fois lorsque mon père est venu habiter Billy-Berclau. En ce temps là tous les jeunes des villages des environs venaient danser à Bauwin ! On s'amusait bien ! On sortait 1 fois par semaine.

Un jour je suis allé danser à Bauwin où je retrouvais comme d'habitude deux filles qui étaient les sœurs d'Elyse. Ce jour là je croise le regard d'Elyse qui était venue avec ses sœurs et je lui dis: « tiens t'es là ! »

Eh bin elle a dit : « oui je t'attendais ! ». Depuis on se retrouvait toutes les semaines à Bauwin pour danser.

Arriva le jour où je dus partir pour faire la guerre d'Indochine. Je lui ai donc dit que je devais partir et que je risquais de ne pas revenir. Elle m'a répondu : ça ne fait rien, je t'attendrai.

Je suis parti 2ans ½ sans la voir. Elle m'écrivait et je répondais. Et puis ..... Elle m'a attendu !

Je lui ai demandé sa main à mon retour de la guerre. Elle m'a dit oui tout de suite. On s'est marié peu de temps après. On a décidé de rester à Bauwin, son village ! On a habité chez ses parents dans un baraquement qui, si je me souviens bien, était vers le cimetière militaire actuel, peut être bien à sa place d'ailleurs.

J'ai été heureux à Bauwin avec mon Elyse ! C'était vivant ! Les gens se mettaient sur une chaise dehors devant leur maison et parlaient ensemble. Quand on passait on pouvait parler ou dire simplement bonjour. Des enfants ! Il y en avait partout dehors qui jouaient et criaient, c'était bien on ne s'ennuyait jamais.

Maintenant, plus personne ne se parle, il n'y a plus personne devant sa maison, il n'y a même plus les enfants qui rient et qui jouent, c'est triste ! J'aimerais bien retrouver mon Bauwin d'avant mais maintenant c'est comme ça, faut faire avec !

Mais quand même ! J'aime bien mon village ! »

A.A.D.V.A.H

Association Aide et Défense des Victimes Accidentées et Handicapées (A.A.D.V.A.H)

Vous rencontrez un problème lié à :
la maladie, la maladie professionnelle, l'accident du travail ou de service la retraite,le droit du travail, l'accident domestique, l'accident sur la voie publique, tout problème d'ordre social, etc ..

Un bénévole de l'association peut vous recevoir au C.C.A.S. ***(Uniquement sur rendez-vous)***

Fusion Cap Forme et Gym Volontaire

Les associations Cap Forme et Gym Volontaire ont fusionné l'année dernière.
La nouvelle association ayant gardé le nom de Cap Forme, gymnastique pour adultes, vous propose deux rendez-vous : Le lundi de 14h45 à 15h45 et le jeudi de 19h à 20h à la salle des fêtes.

Don du sang

Collectes 2ème semestre 2019



Mardi 30 juillet Salle J-Prévert (Provin)
Mardi 24 septembre Salle des fêtes (Bauvin)
Mardi 19 novembre Salle J-Prévert (Provin)

Mairie
Espace Simone VEIL
35 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.11
Fax : 03.20.86.81.99
Courriels : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Jeudi et Samedi :
9h00 à 12h00

CCAS - 25 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.20
Fax : 03.20.86.81.22

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi au Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Samedi :
9h00 à 12h00

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Médecin de garde : 03.21.71.22.44
Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Adresse du site Internet : villedebauvin.fr
Facebook : @bauvin59221

Bien être //

Christine LEMOINE
NATUROPATHE

Diplômée EURONATURE
Certifiée FENAHMAN

18 rue Du Général De Gaulle
59221 BAUVIN

06 72 73 49 85

Uniquement sur rendez-vous
chrisnaturo67@gmail.com



«La Naturopathie vise à préserver et à optimiser la santé tout en utilisant des moyens naturels. Lors d'une consultation, j'établis un bilan de vitalité afin de vous donner des conseils personnalisés en hygiène alimentaire, sur la gestion du stress et des troubles du sommeil... Je propose également des massages «bien-être» des mains, des pieds ... qui sont complémentaires et apportent un moment de détente.»

Commerces //

Les Trésors Chou

Achat/Vente de vêtements d'occasion de marque bébés/enfants

Page Facebook: Les Trésors Chou
E_mail: lestresorschou@outlook.fr

19 chemin d'épinoy
59221 Bauvin



Rue Jean Jaurès - Bauvin

Bauvin Snack
(79 Rue de la Gare, 59221 Bauvin)
Changement de propriétaire

\\ Agenda

(informations communiquées par les associations - connues à la date de l'édition)

L'agenda de la fin de l'année scolaire et des vacances

Fête de l'école Les Peupliers
Vendredi 7 juin
Salle des Fêtes

Gala de danse Asso Passion
Samedi 8 et dimanche 9 juin
Salle Prévert à Provin

Représentation théâtrale de Artist Show
14,15 et 16 juin
Union Bauvinoise

Fête du printemps de l'école Ferry
Samedi 15 juin
Cour de l'école Ferry

Gala de danse Les Filles du mercredi
Samedi 15 et dimanche 16 juin
Salle des Fêtes

Marche du SIVU
Dimanche 16 juin
Île aux Saules

Braderie du handball
Samedi 22 juin
Résidence Guy Mollet

Kermesse des écoles Brassens et Les Perce-Neige
Samedi 29 juin
Cour de l'école Brassens

Programme des Mille Vaches

(bientôt dans vos boîtes aux lettres)

Fête de la musique
Vendredi 21 juin - 18h
Parc de la mairie (En cas d'intempéries,la fête de la musique se déroulera à la salle des Fêtes)

Collectif Protocole et élèves du Crac de Lomme *(spectacle déambulatoire)*
Dimanche 23 juin - 14h30, 16h et 17h30
Parking de la mairie

Vernissage de l'exposition de Françoise BROUILLARD
Jeudi 27 juin - 19h
Parc de la mairie

Thomas DALLE - Artiste musicien
27 et 28 juin, 1er et 2 juillet
Représentations et ateliers dans les écoles

La Belle Histoire «épinards et porte-jarretelles» *(théâtre tout public)*
Dimanche 30 juin - 16h
Salle des Fêtes

Concert de la chorale AD LIBITUM
Samedi 6 juillet - 19h30
Eglise

Bal Musette - ALEXIS ET FRED
Dimanche 7 juillet - 15h
Salle Dufour

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
Samedi 13 juillet - à partir de 22h15
Cour Ferry (retraite aux flambeaux) - Rendez-vous 22h15
Stade Gossart - 23h

Avocat : Jeudi 27 juin à partir de 14h30 au C.C.A.S *(prise de rendez-vous au 03.20.18.11.11)*
Assistante sociale : Les 2e, 3e et 4e mardis de chaque mois de 9h à 11h au C.C.A.S
Mission locale : Tous les mercredis de 14h à 17h sur rendez-vous au C.C.A.S.
Liste des assistantes maternelles : consultable en mairie ou auprès de l'association PICCOTI, Mme GABANT

Horaire de la Bibliothèque : Mardi de 16h00 à 18h30,
Mercredi de 14h30 à 18h30,
Vendredi de 16h00 à 19h00,
Dimanche de 11h00 à 12h00 (selon planning)

Pour un avis, une réclamation, une demande, un problème d'éclairage public ou de ramassage des poubelles, vous pouvez nous joindre aux adresses suivantes : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr